VILLE DE NOYELLES-GODAULT

–

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 27 JUIN 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 27 juin 2023 à 18h30 à l'Hôtel de Ville.

Cette réunion était présidée par M. Gérard BIZET, Maire.

–

Présents :

Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine.

Ont donné procuration
M. DAUCHY Michel à M. SIMON Hervé
M. DAPVRIL Eric à M. COLLIOT Gil
Mme BOTTE Marina à Mme KWASNIEWSKI Martine
M. LE GENDRE Mickaël à Mme DURIEZ Marie-Christine

Secrétaire de séance : M. PETIT Philippe

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 9 juin 2023
- Sujets soumis au vote des membres du Conseil :

AFFAIRES GENERALES / CAHC : Rapporteur M. le Maire

1. Détermination du nombre de commissions et de leur composition / Relecture
2. Règlement intérieur du Conseil Municipal / Relecture
3. Désignation des membres des commissions thématiques / Relecture
4. ERBM Cité Crombez / Délégation de Maîtrise d'Ouvrage Unique (MOU)

FINANCES : Rapporteur Valérie BIEGALSKI

5. Mousseron II / Cession de l'Etablissement Public Foncier (EPF) à la Commune
6. Mousseron II / Vente d'un ensemble foncier par la Commune à la Société AXTOM Promotion
7. Subvention / Versement d'une subvention à l'Association des Parents d'Elèves de l'école privée

TRAVAUX / URBANISME : Rapporteur Hervé SIMON

8. Marché d'exploitation de chauffage des bâtiments communaux / Avenant n°2
9. Exploitation de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison par la SAS Parc Eolien de Brebières / Avis dans le cadre d'une enquête publique

PERSONNEL COMMUNAL / SECURITE : Rapporteur Bernard DELIERS

10. Protection fonctionnelle / Maire
11. Protection fonctionnelle / Agent de police municipale
12. Conseiller numérique / Reconduction du dispositif
13. Contrat apprentissage / Emploi au service des espaces verts
14. Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale

JEUNESSE : Rapporteur Mauricette D'HERMY

15. BAFA citoyen / Instauration
16. Accueils périscolaires / Organisation année scolaire 2023-2024
17. Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) / Organisation année scolaire 2023-2024
18. Centre Animation Jeunesse (CAJ) / Organisation année scolaire 2023-2024

AFFAIRES SCOLAIRES : Rapporteur Marie-Charlotte DUPUIS

19. Marché de prestation de repas / Avenant n° 2

Informations

Après l'appel nominal des membres du Conseil Municipal par le secrétaire de séance, le quorum étant atteint, la séance commence.

M. le Maire met le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2023 à l'approbation du Conseil Municipal. Le document est validé à l'unanimité, sans remarque.

Détermination de la composition des commissions

M. le Maire explique qu'il s'agit de modifier le nombre de membres de la commissions « Travaux, Urbanisme, Cadre de vie, Développement durable, Développement local et quartiers » et de la commission « Quartiers » afin d'y intégrer l'élue non apparentée et ainsi permettre une représentativité au sein des commissions de travail. Ces deux commissions passeraient ainsi à 11 membres et les trois autres resteraient à 10 membres.

Adoption à l'unanimité à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Relecture du règlement intérieur

M. le Maire, en lien avec la précédente délibération, rappelle que le règlement intérieur de fonctionnement du Conseil Municipal doit être modifié pour acter le changement du nombre de commissaires dans deux commissions thématiques. Ainsi, l'article 30 définissant la composition des commissions intégrera la nouvelle disposition, à savoir que les Commissions « Travaux, Urbanisme, Cadre de vie, Développement durable, Développement local et quartiers » et « Quartiers » comprendront 11 membres au lieu de 10.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Désignation des membres des commissions

M. le Maire introduit cette dernière délibération en rapport avec la modification des commissions. Il s'agit de voter la composition des deux commissions citées ci-dessus en ajoutant un membre. Avant de procéder au vote, comme le règlement intérieur le permet, il a obtenu l'accord unanime des élus présents pour une désignation à main levée.

Ainsi, sont désignés membres :

- Commission « Travaux, Urbanisme, Cadre de vie, Développement durable, Développement local et quartiers » : Hervé SIMON, Samra OUDJIAL, Michel DAUCHY, Laurence LEMAITRE, Emmanuel DAEDEN, Jean-Raymond PINTE, Gil COLLIOT, Cédric BLUMEL, Arnaud RAISON, Martine KWASNIEWSKI, Emilie DELANNOY.

- Commission « Quartiers » : Samra OUDJIAL, Arnaud RAISON, Doriane BOUCHART, Eric DAPVRIL, Emmanuel DAEDEN, Jean-Raymond PINTE, Sandrine PLOUVIEZ, Laurence LEMAITRE, Valérie BIEGALSKI, Marina BOTTE, Emilie DELANNOY.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Délégation de maîtrise d'ouvrage unique de l'Agglomération à la Commune pour les travaux de la Cité Crombez (ERBM)

M. le Maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de signer une convention avec la CAHC, tout comme celle-ci l'a fait en des termes identiques lors du Conseil Communautaire du 22 juin. Le sujet concerne l'ERBM et la Cité Crombez. Les deux collectivités conviennent de la délégation de maîtrise d'ouvrage unique de la CAHC à la Commune. Cette disposition est la même dans toutes les opérations ERBM des Communes du territoire. Les travaux relevant de la compétence communautaire seront ainsi délégués à la Commune, celle-ci portant, pour sa compétence propre une part significative des travaux d'aménagement des espaces publics de la Cité minière. L'Agglomération remboursera la part qui lui revient de 41,59 %. M. le Maire rappelle que la mission ERBM a été confiée à la SPL de l'Artois lors du Conseil Municipal d'avril et que celle-ci a d'ores et déjà commencé à mobiliser les aides financières dont le fonds Etat-Région ERBM et recherchera toute autre subvention possible. Il précise enfin qu'il s'agit ici de la phase d'ingénierie (études, diagnostics, conduite d'opération par la SPL).

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier d'un ensemble parcellaire

Mme Valérie BIEGALSKI, 1ère Adjointe au Maire en charge, notamment des finances, rappelle que la Commune est liée à l'EPF par une convention opérationnelle depuis 2013 concernant l'opération de réhabilitation de la friche dite Mousseron II, située avenue de la République et rue Victor Hugo et que la convention a connu deux avenants de prolongation en 2019 et en 2022. En sortie de convention, la Commune est tenue de racheter ou à faire racheter par un tiers les biens acquis par EPF dans un délai et que le coût est de 3 437 114,02 €, payable en 7 annuités sans intérêt. Mme BIEGALSKI indique la contenance du parcellaire, qui est de 15 811 m2.

Mme Emilie DELANNOY, élue non apparentée, s'interroge sur le prix de la cession, le changement de destination du projet et les motifs selon lesquels la Commune rachète alors qu'elle pouvait faire racheter le bien par un tiers.

Mme BIEGALSKI rappelle, sur le point de la destination du bien, que le choix a été opéré par la précédente municipalité et que la convention d'origine prévoit une sortie par une cession à un tiers ou une cession directe. Elle précise que le projet n'a pas changé entre le mandat précédent et l'actuel. Sur la réhabilitation-même de la friche, Mme BIEGALSKI énonce le souhait de la population de ne pas voir de logements sortir à cet endroit et rappelle que la Commune devait changer la destination du projet car l'Etat n'autorisera plus à construire de logements en lien avec des quotas.

M. le Maire ajoute que l'achat des terrains est convenu depuis 2013, qu'au départ des logements sociaux étaient prévus et que lors de la signature de l'avenant n°2 en 2022, Mme DELANNOY a voté favorablement.

Adoption à la majorité (28 voix pour – 1 voix contre - * détail des votes en annexe du présent PV)

Vente au profit de la Société AXTOM PROMOTION d'un ensemble parcellaire

Mme Valérie BIEGALSKI présente la vente d'une partie du site dit Mousseron II à AXTOM PROMOTION pour un prix conforme à l'avis des Domaines. La parcelle concernée est d'une contenance de 13 625 €. La promesse de vente fera état de clauses suspensives, notamment celle pour la Commune de devenir propriétaire du bien auprès de l'EPF. Le prix de cession serait de

681 250,00 € HT. Le promoteur propose un programme de construction à usage d'activités et de bureaux dans le but de dynamiser la zone en friche depuis de longues années.

Mme Emilie DELANNOY regrette une perte sèche de 76 % correspondant à ce que la Commune a inscrit en investissement cette année et fait état d'une absence de perte prévue au démarrage du projet.

Mme BIEGALSKI rassure l'assemblée sur les subventions et aides institutionnelles dont la Commune va bénéficier, notamment au travers de la contractualisation avec l'Agglomération et du fonds friche de l'Etat. Elle affirme l'intérêt pour la collectivité de voir sortir un tel projet de promoteur aujourd'hui qui favorisera l'attractivité de la ville et du territoire plus largement et ramènera de la taxe foncière. Il s'agit, pour Mme BIEGALSKI, d'une logique de choix durable. Elle attire l'attention des élus sur les conséquences de la Loi dite ZAN, Zéro Artificialisation Nette, qui va bloquer les projets à l'avenir et l'opportunité actuelle de renouveau de cette friche, seule endroit possible pour développer de l'activité créatrice d'emplois et de consommation sur le territoire de la Commune. Mme BIEGALSKI évoque le fait qu'aucune Commune aux alentours ne paie 0 € pour faire venir de l'emploi et qu'il ne s'agit pas d'une perte sèche mais au contraire d'un retour sur investissement.

Adoption à la majorité (28 voix pour – 1 voix contre- * *détail des votes en annexe du présent PV*)

Subvention à l'association des parents d'élèves de l'école Sacré-Cœur
Mme BIEGALSKI sollicite des membres du Conseil de se prononcer sur une subvention à accorder à l'APE de l'école privée de la Commune d'un montant de 150 €. Précision est faite que Mme Sandrine PLOUVIEZ, Conseillère municipale et Présidente de l'association, ne prendra pas part au vote.

Adoption à l'unanimité des voix (28 voix – 1 « Ne prend pas part au vote) * *détail des votes en annexe du présent PV*)

Avenant n°2 au marché d'exploitation de chauffage des bâtiments communaux
M. Hervé SIMON, Adjoint au Maire chargé, entre autres, des travaux, informe les élus de la nécessité de passer un avenant au marché de chauffage des bâtiments communaux. Les motifs sont de deux ordres. Il s'agit de remplacer un nouvel indice de référence, dit Point d'Echange Chauffage (PEG), le précédent devant disparaître en juillet, mais aussi d'anticiper sur une nouvelle taxe obligatoire, dite CEE, à compter de l'année 2024. M. SIMON précise que l'impact de la 1ère modification contractuelle sera de moins 10 051,39 € HT et que celui de la 2nde modification sera de 9 931,68 € HT / an (sur la base du coût au 1er janvier 2023).

Adoption à l'unanimité (29 voix - * *détail des votes en annexe du présent PV*)

Avis sur une enquête publique concernant trois aérogénérateurs sur Brebières
M. Hervé SIMON indique que les services de l'Etat souhaitent un avis du Conseil Municipal sur le projet déposé par la SAS Parc éolien de Brebières dans le cadre d'une enquête publique, conformément à la législation.
Mme Valérie BIEGALSKI précise qu'elle ne prendra pas part au vote.

Adoption à la majorité (24 voix pour – 4 Abstentions - 1 « Ne prend pas part au vote ») - * *détail des votes en annexe du présent PV*)

Protection fonctionnelle du Maire
M. le Maire sollicite de l'assemblée la protection fonctionnelle suite aux dégradations subies à son domicile il y a quelques semaines en lien avec son mandat électoral. Il ne participe pas au vote.
Adoption à l'unanimité des votants (28 voix - * *détail des votes en annexe du présent PV*)

Protection fonctionnelle d'un agent de police municipale
M. le Maire sollicite de l'assemblée la protection fonctionnelle à accorder à un agent de la police municipale suite à des faits d'outrages à personne dépositaire de l'autorité publique dans l'exercice de ses fonctions. Une plainte avait été déposée en mai dernier par l'agent.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Renouvellement du contrat de conseiller numérique
M. Bernard DELIERS, Adjoint au Maire en charge du personnel communal, propose la reconduction du conseiller numérique pour 3 ans du poste aidé financièrement par l'Etat afin de lutter contre la fracture numérique.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Recrutement d'un contrat d'apprentissage
M. Bernard DELIERS informe que la Commune va faire appel à un contrat d'apprentissage tourné sur les métiers verdissants afin de renforcer l'équipe du service espaces verts. Le recrutement se fera avec l'aide de la mission locale qui suit spécialement ce dispositif sur le territoire.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture
M. Bernard DELIERS, Adjoint au Maire, en charge du personnel communal, sollicite de l'assemblée la création d'un poste d'encadrement pour la crèche. Il ne s'agit pas d'un poste supplémentaire mais d'une création pour remplacer un agent actuel muté dans une autre région.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

BAFA citoyen
Mme Mauricette D'HERMY, Adjointe au Maire chargée notamment de la jeunesse, présente un dispositif BAFA citoyen pour accompagner les jeunes Noyellois dans le financement de leur formation générale ou d'approfondissement. Le montant varierait selon la formation : 350 € maximum pour un stage de formation générale, 380 € maximum pour la qualification surveillant de baignade et 240 € maximum pour un stage d'approfondissement. En contrepartie de cette aide, les jeunes seraient tenus à assurer cinq jours d'encadrement dans les accueils de loisirs et ce, bénévolement. Mme D'HERMY précise qu'une aide complémentaire peut être sollicitée par les jeunes auprès du Département du Pas-de-Calais de l'ordre de 200 €.

Mme Emilie DELANNOY estime qu'il ne s'agit pas d'une bourse puisqu'il y a contrepartie et s'interroge sur les jeunes étudiants salariés qui devraient prendre une semaine pour assurer ce bénévolat. Mme DELANNOY aurait souhaité que ce bénévolat soit fait au profit du tissu associatif. Elle énonce que d'autres aides sont possibles auprès de la CAF, par exemple.

M. le Maire rappelle que la Commune a déjà instauré une aide pour le BAFA mais sous forme d'avance à rembourser.

Mme D'HERMY rappelle que le dispositif ici présenté est calqué sur le fonctionnement de celui du Département, qu'il s'agit d'une aide directe au bénéfice des familles et que la commission thématique l'a accueillie favorablement à l'unanimité.

Adoption à la majorité (28 voix pour – 1 voix contre - * détail des votes en annexe du présent PV)

Organisation des accueils périscolaires
Mme Mauricette D'HERMY propose les modalités d'organisation des accueils périscolaires (mercredis loisirs et garderies périscolaires) pour l'année 2023-24. Elle définit les conditions financières et d'encadrement, comme chaque année.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Organisation des accueils de loisirs
Mme Mauricette D'HERMY, dans la continuité, détaille les conditions de déroulement des accueils de loisirs pour les petites vacances à venir au cours de l'année scolaire 2023-2024 ainsi que des garderies péricentres.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Organisation du CAJ
Mme Mauricette D'HERMY, énonce cette fois l'organisation générale du Centre Animation Jeunesse pour ce qui est de l'année scolaire à venir.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Avenant au marché de prestation de repas
Mme Marie-Charlotte DUPUIS, Adjointe au Maire aux affaires scolaires, sollicite du Conseil la prolongation de 4 mois de l'actuel marché public de prestations de repas, ce, afin d'intégrer un calendrier calqué à l'année civile comme l'est le budget communal. Il s'agira, pour le 1er janvier 2024 de repartir sur un nouveau marché, l'actuel arrivant à échéance au 31 août 2023.

Adoption à l'unanimité (29 voix - * détail des votes en annexe du présent PV)

Informations
M. le Maire informe l'assemblée qu'au titre des délégations de pouvoirs qui lui sont accordées, il a signé le renouvellement de la convention entre les Villes de COURCELLES-LES-LENS, DOURGES et NOYELLES-GODAULT mettant en commun les agents de police municipale au travers d'une brigade nocturne.

Enfin, il porte à la connaissance des élus deux arrêtés, l'un préfectoral et l'autre inter-préfectoral concernant la recherche de micropolluants dans les eaux brutes et les eaux usées traitées par les stations d'épuration d'HENIN-BEAUMONT et de COURCELLES-LES-LENS.

La séance est close à 19 h 23, M. le Maire remercie l'ensemble des élus présents et informe l'assemblée de la prochaine réunion de Conseil Municipal le 26 septembre 2023.

Le secrétaire de séance, Le Maire,

Philippe PETIT **Gérard BIZET**

Affiché et publié à la porte de la Mairie conformément à l'article l. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Annexe du Procès-Verbal du Conseil Municipal
du 27 juin 2023
Détail des votes

Détermination de la composition des commissions
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Relecture du règlement intérieur
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Désignation des membres des commissions
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Délégation de maîtrise d'ouvrage unique de l'Agglomération à la Commune pour les travaux de la Cité Crombez (ERBM)
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier d'un ensemble parcellaire
A la majorité (28 voix)
Pour : 28 voix au titre du groupe Noyelles-Expansion (Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric, COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina, LE GENDRE Mickaël).
Contre : 1 voix au titre de Conseillère Municipale non apparentée (Mme DELANNOY Emilie).

Vente au profit de la Société AXTOM PROMOTION d'un ensemble parcellaire
A la majorité (28 voix)
Pour : 28 voix au titre du groupe Noyelles-Expansion (Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric, COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina, LE GENDRE Mickaël).
Contre : 1 voix au titre de Conseillère Municipale non apparentée (Mme DELANNOY Emilie).

Subvention à l'association des parents d'élèves de l'école Sacré-Cœur
A l'unanimité des votants (28 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).
Ne prend part au vote : Mme PLOUVIEZ Sandrine

Avenant n°2 au marché d'exploitation de chauffage des bâtiments communaux
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Avis sur une enquête publique concernant trois aérogénérateurs sur Brebières
A la majorité (24 voix)
Pour : 24 voix au titre du groupe Noyelles-Expansion (Mmes et MM. BIZET Gérard, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric, COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud,).
Abstentions : 4 voix au titre du groupe Rassemblement National (Mmes et M. DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration)
Ne prend pas part au vote : Mme BIEGALSKI Valérie,

Protection fonctionnelle du Maire
A l'unanimité de votants (28 voix : Mmes et MM. BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).
Ne prend part au vote : M. BIZET Gérard

Protection fonctionnelle d'un agent de police municipale
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Renouvellement du contrat de conseiller numérique
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Recrutement d'un contrat d'apprentissage
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

BAFA citoyen
A la majorité (28 voix)
Pour : 28 voix au titre du groupe Noyelles-Expansion (Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel, DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric, COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina, LE GENDRE Mickaël).
Contre : 1 voix au titre de Conseillère Municipale non apparentée (Mme DELANNOY Emilie).

Organisation des accueils périscolaires
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-

Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Organisation des accueils de loisirs
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Organisation du CAJ
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).

Avenant au marché de prestation de repas
A l'unanimité (29 voix : Mmes et MM. BIZET Gérard, BIEGALSKI Valérie, DELIERS Bernard, D'HERMY Mauricette, STAWSKI Patrice, DUPUIS Marie-Charlotte, SIMON Hervé, OUDJIAL Samra, LEFEBVRE Rolande, DAUCHY Michel (par procuration), DUFRENNE Arlette, PINTE Jean, DIFILIPPO Maryse, ROHAUT Hervé, PETIT Philippe, BOUCHART Dorianne, SENECHAL Jeanne, DAPVRIL Eric (par procuration), COLLIOT Gil, LEMAITRE Laurence, DAEDEN Emmanuel, PLOUVIEZ Sandrine, BLUMEL Cédric, DELANNOY Emilie, RAISON Arnaud, DURIEZ Marie-Christine, KWASNIEWSKI Martine, BOTTE Marina (par procuration), LE GENDRE Mickaël (par procuration).